



MUNICIPALITÉ

DE *Saint-Valère*

Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC D'ARTHABASKA

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 8 juillet 2024, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis

Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin

Siège #5 - Madame Joséane Turgeon

Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Est/sont absents(es):

Siège #3 - Monsieur Éric Morissette

Siège #4 - Madame Nadia Hébert

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. M. Karl Peguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit :

RÉSOLUTION: 2024-07-256 / CONFIRMATION PERMANENCE DE L'EMPLOYÉ ANDRÉ RATTÉ

CONSIDÉRANT la résolution numéro 585-2023 adoptée en séance ordinaire du 02 octobre 2023 engageant monsieur André Ratté comme employé temporaire affecté au service de la voirie depuis juin 2023;

CONSIDÉRANT la rencontre d'évaluation tenue en date du 08 juillet 2024 à la direction générale entre le Directeur général greffier-trésorier et l'employé suscité;

CONSIDÉRANT la mention positive du Responsable attiré de la municipalité à ce que soit confirmé à son poste monsieur André Ratté ;

CONSIDÉRANT QUE l'employé suscité répond aux exigences requises pour le poste en question;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par e conseiller Guy Dupuis et appuyé par la conseillère Claudia Quirion et résolu :

- **QUE** soit confirmée la permanence monsieur André Ratté employé affecté au service de la voirie de la municipalité de Saint-Valère avec les conditions et modalités de son contrat.
- **QUE** soit émargé à la police d'assurance Collective Monsieur André Ratté à partir du lundi 8 juillet 2024.

Adopté à l'unanimité

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **11 juillet 2024**.


Karl Peguy Saint-Fort

Directeur général et greffier-trésorier